

fr.chabad.org



Rabbi Chimone ben Gamliel a dit : Il n'y eut pas de plus grandes fêtes pour Israël que le 15 Av et Yom Kippour. (Talmud Taanit 26b)

Le Talmud énumère ensuite plusieurs joyeux événements qui eurent lieu le 15^{ème} jour du mois de Av :

1) *La mort de la génération de l'Exode prit fin.* Plusieurs mois après la libération du peuple d'Israël de l'esclavage égyptien, l'incident des « explorateurs » démontra qu'il n'était pas prêt à conquérir la terre de Canaan et à la développer en « Terre Sainte ». D.ieu décréta que la génération tout entière mourrait peu à peu dans le désert, et que leurs enfants entreraient dans la terre à leur place (comme relaté dans Nombres 13 et 14). Après quarante ans d'errance dans le désert, toute la génération des explorateurs était décédée et une nouvelle génération de Juifs se tenait prête à entrer en Terre Sainte. C'était le 15

ème

jour de Av de l'an 2487 depuis la création (1274 avant l'ère commune).

Tant que des membres de cette génération condamnée étaient en vie, D.ieu ne communiquait plus avec Moïse. Lorsque les derniers hommes de celle-ci moururent, D.ieu s'adressa de nouveau chaleureusement à Moïse.

2) *Il fut permis aux tribus d'Israël de se marier les unes aux autres.* Pour assurer que la répartition de la Terre Sainte entre les douze tribus d'Israël s'effectue correctement, des restrictions avaient été édictées sur les mariages entre membres de différentes tribus. Une femme qui avait hérité de son père des terres tribales ne pouvait pas épouser un homme d'une autre tribu, car ses enfants – membres de la tribu de leur père – auraient entraîné le transfert de ces terres d'une tribu à l'autre en héritant de ses biens (comme relaté dans Nombres 36). Ce décret concernait la génération qui conquiert la Terre Sainte et s'y installe. Lorsque cette restriction fut levée, le 15 Av, cet événement fut considéré digne de célébrations et de réjouissances.

3) *Il fut permis à la tribu de Benjamin d'intégrer la communauté.* Le 15 Av est aussi le jour où la tribu de Benjamin, qui avait été excommuniée suite à son comportement dans l'incident de la « Concubine dans la Guivah », fut de nouveau admise au sein de la communauté d'Israël (comme relaté dans Juges 19-21 ; ceci eut à l'époque où Othniel ben Kenaz était le Juge et le dirigeant du peuple d'Israël dans les années 2533-2573 après la création [1228-1188 avant l'ère commune]).

4) *Hoséa ben Eilah ouvrit les routes menant à Jérusalem.* Suite à la division de la Terre Sainte en deux royaumes après la mort du roi Salomon en l'an 2954 après la création (-797), Jeroboam ben Nebat, chef du royaume sécessionniste du nord d'Israël, installa des barrages routiers pour empêcher ses citoyens d'accomplir les trois pèlerinages annuels au Saint Temple à Jérusalem, capitale du royaume de Judée au Sud. Ces barrages furent finalement levés plus de 200 ans plus tard par Hoséa ben Eilah, dernier souverain du Royaume du Nord, le 15 Av 3187 (-574).

5) *Il fut permis d'enterrer les morts de Bétar.* La forteresse de Bétar avait été le dernier bastion de la révolte de Bar Kokhba. Lorsque Bétar tomba le 9 Av 3893 (133 de l'ère commune), Bar Kokhba et de nombreux milliers de Juifs furent tués. Les Romains massacrèrent les survivants de la bataille avec une grande cruauté et ne permirent pas aux Juifs d'enterrer leurs morts. Lorsqu'on donna enfin une sépulture aux morts de Bétar le 15 Av 3908 (148), une bénédiction supplémentaire (*haTov vehaMétiv*) fut ajoutée aux « Actions de Grâce après le Repas » (« *Birkat HaMazone* ») en commémoration.

6) « *Le jour où on brisait la hache.* » Lorsque le Saint Temple se tenait à Jérusalem, la coupe du bois à brûler pour l'autel du Temple s'achevait le 15 Av. Cet événement était célébré avec des banquets et des réjouissances (comme c'est la coutume lors de la conclusion de toute sainte entreprise) qui comprenaient une cérémonie de brisement des haches qui donna son nom à ce jour.